

I. — LES ASCENDANTS.

Serait-on vraiment étonné d'apprendre qu'un des ancêtres de Schrobilgen a été brûlé comme sorcier? Dans les pièces du procès fait aux époux Michel Schrobilgen, ce nom déjà assez bizarre en soi, revient sous les formes les plus pittoresques : Schrabeitlgen, Scrabeltie, Chraubultien, Schraubultie, Chrobiltie.

Donc, Michel Schrobilgen, tailleur d'habits, a été exécuté pour crime de sortilège, le 31 octobre 1618. Sa femme, native de Mondercange, subit le même sort en 1624. Comme témoin à charge avait figuré entre autres Henry Chraubultie, frère de l'accusé et demeurant, comme lui, à Audun. Les biens du pauvre Michel furent vendus, pièce par pièce. Jean Schrobiltgen, son fils, en racheta une partie.

En 1656 un Schrobeiltgen, originaire de Mondercange, habitait Luxembourg. M.-L. Schrobilgen, en parlant de la longévité de ses ascendants, raconta à sa petite-fille Suzanne Pallier, qu'il se souvenait de son arrière-grand-mère née sous Louis XIV. Il se peut qu'il ait visé la femme de ce Schrobeiltgen mais il se peut également qu'il ait eu en vue Marie Moris, l'épouse de Pierre Hastert l'« Bréckemillen ».

Un siècle plus tard nous retrouvons en notre ville un Nicolas Schrobilgen qui, né en 1756 à Wolkrange¹⁾, était aubergiste et épousa le 25.8.1788 Anne-Barbe Hastert (née en 1769), sœur de mon arrière-grand-père maternel.²⁾

On a toujours prétendu que le père de M.-L. Schrobilgen avait été cuisinier à l'Abbaye de Munster. Si cette assertion est exacte, il faut que cette activité se situe avant 1772—1774, le nom de Schrobilgen ne figurant pas pour l'époque postérieure dans le registre des salaires de l'Abbaye. Mais il se peut bien qu'il y ait eu confusion avec les Hastert-Reuter.

Les Schrobilgen habitaient le Grund, dans le Bisserwé où est né en 1789 Mathieu-Lambert. Quoique l'acte de naissance au registre de la paroisse de St. Udalric ne mentionne pas la profession du père, nous savons qu'il était cabaretier.

D'après M^{me} Pallier, son arrière-grand-mère aurait été fort belle et courtisée, au point que les mauvaises langues en seraient arrivées à attribuer à son fils Mathieu-Lambert une filiation princière.

Nous accueillerons ces racontars avec la même circonspection avec laquelle nous aborderons toutes les données — en soi fort intéressantes — puisées dans la Généalogie dressée par la petite-fille de M.-L. Schrobilgen. Mais nous relèverons, à titre de documentation, qu'au Bisserwé le prince F. A. D'ANHALT-ZERBST (né en 1734) occupait la belle maison en face le « Biessermillen ».

Les deux anecdotes suivantes que M.-L. Schrobilgen raconta à Prosper Mullendorff servent à caractériser ce curieux personnage.

¹⁾ Ancienne seigneurie luxembourgeoise, française depuis 1659.

²⁾ Le nom de Schrobiltgen (avec t) existe encore de nos jours. Ses porteurs habitent entre autres localités Luxembourg, Bonnevoie, Hamm, Esch, Rodange, Frisange, Mensdorf, Flaxweiler.